Acte Certifié exécutoire

Envoi: 16/09/2014

Réception par le Prefet : 16/09/2014

Publication: 19/09/2014

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de





Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2014-8-6-16

Séance du vendredi 12 septembre 2014

l'Assemblée

PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION PDP BILAN DE L'ANNÉE 2 DU PDP ET AVENANT DE PROLONGATION À LA CONVENTION CORRESPONDANTE SIGNÉE AVEC L'ADEME

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-6-6 du 14 mars 2014, relative au Budget Primitif 2014 Gestion des déchets C06,
- VU l'accord cadre 2011-2015 n°1120A0004, signé avec l'ADEME,
- VU la convention de financement initiale notifiée le 6 septembre 2013 n°1020C0683,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- prend acte du bilan des actions de l'année 2 du plan de prévention déjà réalisées,
- approuve l'avenant de prolongation à la convention de financement n°1020C0683 notifiée le 6 septembre 2013 sur le plan de prévention signé avec l'ADEME,
- autorise le Président à signer cet avenant, joint en annexe.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions

Numéro: 1020C0683

Montant : 176 679 €

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Notification du :

Entre:

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26 du code de l'environnement

ayant son siège social : 20, avenue du Grésillé – BP 90406 – 49004 ANGERS CEDEX 01 Inscrite au registre du commerce d'Angers sous le n° 385 290 309 Représentée par Monsieur Bruno LECHEVIN Agissant en qualité de Président

Désignée ci-après par « l'ADEME »

Et:

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN, Collectivité territoriale 100, avenue d'Alsace – BP 624 – 68000 - COLMAR N° SIRET : 22680001900227 Représentée par Monsieur Charles BUTTNER Agissant en qualité de Président

désignée ci-après par « le Bénéficiaire »,

Vu les règles générales d'attribution et de versement des aides financières de l'ADEME adoptées par son Conseil d'administration en date du 17/04/2008 et disponibles sur le site internet de l'ADEME à l'adresse suivante www.ademe.fr

Vu la convention de financement initiale notifiée le 6 septembre 2013

Vu le courrier du 23 avril 2014 information le Département de la décision de l'ADEME de prolonger la durée de réalisation du plan d'actions

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier la durée de l'opération, l'annexe technique et l'annexe financière, tels que définis dans la convention initiale.

ARTICLE 2- DEFINITION DE L'OPERATION

Le deuxième alinéa de l'article 2 « Définition de l'opération » de la convention initiale est annulé et remplacé par la disposition suivante :

« Le détail de l'opération figure en annexe 1 (annexe technique) au présent avenant qui en constitue de ce fait partie intégrante.

ARTICLE 3 – DUREE D'EXECUTION

Le premier alinéa de l'article 3 « Durée d'exécution » de la convention initiale est annulé et remplacé par la disposition suivante :

« La durée d'exécution de l'opération ainsi envisagée sera de 18 mois à compter de la date de notification figurant en tête de la présente convention ».

<u>ARTICLE 4 – COUT TOTAL ET DEPENSES ELIGIBLES</u>

L'article 4 « Coût total et dépenses éligibles » de la convention initiale est annulé et remplacé par la disposition suivante :

« Le montant des dépenses éligibles est fixé à 377 424 euros. Le détail estimatif du coût total et des dépenses éligibles figure en annexe 2 (annexe financière) au présent avenant qui en constitue de ce fait partie intégrante »

ARTICLE 5 - AUTRES DISPOSITIONS

Tous les autres termes et dispositions de la convention initiale, non visés par le présent avenant demeurent inchangés.

Fait en trois exemplaires originaux, A Strasbourg

Pour le Département du Haut-Rhin Le Président Pour l'ADEME Le Président

Charles BUTTNER

Gwénaël GUYONVARCH Directeur de l'Actron Régionale Nord et Est

Annexe I

ANNEXE TECHNIQUE de l'avenant n°1 à la convention annuelle d'application n°1020C0683 Entre le Département du Haut-Rhin et l'ADEME

Plan Départemental de Prévention des déchets - Année 2 Plan d'actions réalisé du 01/07/2013 au 31/12/2014

1. BILAN DE L'ANNEE 1

CONTEXTE

Le Conseil Général du Haut-Rhin avait déjà mené diverses actions de prévention avant la signature de l'accord-cadre et de la convention année 1 en novembre 2011.

La première année de mise en place a été consacrée :

- à définir et mettre en place la gouvernance du projet
- à élaborer le diagnostic du territoire et le plan d'actions
- à débuter les premières actions.

Le recrutement d'une chargée de mission partagé avec le Bas-Rhin n'a pu se faire qu'à partir de septembre 2012. Cette personne a malheureusement quitté ses fonctions après 6 mois passés au sein des deux services.

Compte tenu du recrutement tardif et du degré l'avancement du dossier, un avenant de prolongation du délai de réalisation de l'année 1 a été signé fin 2011, pour reporter la date de fin de cette première année au 30 juin 2013.

EQUIPE PROJET

Le Service Energie Recyclage (SER) au sein de la Direction Environnement porte le projet et le relaie au sein des Services fonctionnels du Département et des établissements relevant de sa compétence (collèges, centres techniques, services administratifs,...).

L'effectif prévu initialement était de 3.65 ETP dont 0.5 ETP mutualisé avec le CG67. Il est désormais de 4, 05 ETP à partir de l'année 2. Au sein du SER, l'effectif proposé est constant à 1,85 ETP consacrés au projet PDP.

Equipe projet ETP service Energie Recyclage	0,3 DR 0 ,3 SM 0,25 FF 0,.25 CD 0,25 NB 0,5 nouveau CDM en 2012 + 0,25 ETP pour une stagiaire éco-conseillère	1,85
Autres services du Département (Service des collèges, DMG, ADAUHR, Communication interne et externe)	1,20
Partenaires du Dé	partement (Brigade verte, GERPLAN, ARIENA)	1,00
	Total	4,.05

COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD-CADRE :

Le PDP est un contrat de performance et le comité de suivi de l'accord-cadre est chargé de s'assurer de son bon déroulement.

Pour l'année 1, plusieurs réunions de suivi ont eu lieu, sans la présence de l'élu référent.

COMITE DE PILOTAGE A LA PREVENTION DES DECHETS :

L'ADMD, association créée à l'initiative du Département et fédérant l'ensemble des EPCI à compétence « déchets » du département ainsi que d'autres acteurs du territoire, est l'instance choisie pour le comité de pilotage. Deux réunions ont été organisées en année 1. Un volet a été consacré dans chacune d'elles pour présenter le PDP et les PLP, ensuite pour présenter le plan d'actions.

Un comité de pilotage interdépartemental avec les élus et animateurs des PLP, a été organisé en mars 2013 pour présenter et valider le plan d'actions.

2. OBJECTIFS D'ACTIVITE ET D'IMPACT D'ANNEE 2

Les objectifs de l'année 2 sont des objectifs d'activité et d'impact définis dans le plan départemental issu des travaux de l'année 1 et validés par le comité de suivi du 19 mars 2013 et la Commission régionale des aides du 4 juin 2013.

Ainsi, pour cette convention d'application, le bénéficiaire devra :

A. Mettre en œuvre le plan départemental de prévention.

Les éléments synthétiques ci-dessous en précisent le contenu et les modalités :

STRATEGIE DE DEPLOIEMENT DES PROGRAMMES DE PREVENTION SUR LE TERRITOIRE

Au 1^{er} janvier 2011, 5 PLP étaient signés avec l'ADEME, couvrant 75% de la population haut-rhinoise. Ce chiffre restera stable, car l'ADEME ne signe plus depuis fin 2012 de contrat PLP avec les EPCI.

Le déploiement de nouveaux PLP se fera de façon volontaire.

A ce jour, 3 EPCI sont intéressés, il s'agit de la CC Trois Frontières, la CC Pays de Sierentz et de la CC du Secteur d'Illfurth.

L'objectif du PDP est d'atteindre 100% de population couverte par un PDP au terme de l'accordcadre.

Les EPCI pourront être comptabilisés dans l'objectif du PDP sous réserve qu'ils présentent des caractéristiques minimum d'éligibilité. Un groupe de travail est donc constitué pour définir ces caractéristiques et proposer un PLP type aux EPCI.

A ce jour, aucune modalité de soutien spécifique n'a été validée pour ces PLP.

Le Conseil Général propose les services de l'ADAURH pour réaliser le diagnostic initial et mettra à disposition les outils déjà en place (observation, enquête..).

Le financement des actions se poursuivra dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, identique pour les EPCI avec ou sans PLP.

MODALITES D'ANIMATION DES PROGRAMMES LOCAUX DE PREVENTION

	Type d'animation	Budget
	Site Internet favorisant l'échange d'expérience (utilisation du site internet du CG)	A définir
	Journées réseaux	
	Journées techniques	
\boxtimes	Réunion d'un comité interdépartemental de prévention	A définir
TOT	AL	

Les animations restent à construire, en lien avec l'ADEME, notamment si les rencontres A3P sont reconduites au niveau interrégional. Une animation locale reste à prévoir dans tous les cas.

INDICATEURS ET OBJECTIFS DES QUATRE PROCHAINES ANNEES

Le tableau ci-dessous est renseigné pour l'année 1 et détaille les valeurs cibles des années 2 à 5. Seuls huit indicateurs ont été retenus.

	_
۵	7
_	ĺ
Δ	
Ξ	_
=)
\Box)
	١
ĭ	•
Ξ	=
ŗ	:
C	,
Ц	J
_	?
ā	1
C)
┙	
ᆸ	1
щ	•
)
Ω	1
=	1
īī	ì
Ξ	_
6	•
	Š
⋍	′
\subset	ì
Z	•
==	-

TVITÉ - AXE Ressources 0%		Indicateurs	Valeurs cibles / Valeurs réalisées	Unité	2012	2013	2014 2015	2015	2016	Responsable du suivi
Part du budget du plan consacrée au financement des actions pilotées par des partenaires Valeurs réalisées % Part du budget du plan consacrée au financement des actions pilotées par des partenaires Valeurs réalisées % T. 1 1.85 1.85 Effectif de l'équipe projet du plan (en ETP) Date de validation 00/00/0000 4/30/2013 1.85 1.85 Part du financement du plan (cumulé) provenant de l'abbane projet du plan (cumulé) provenant de l'abbane par la collectivité porteuse du plan par réalisées par la collectivité porteuse du plan par réalisées par la collectivité porteuse du plan par paport au nombre de réunions par an du réseau des prévention Actions exemplaires par la collectivité porteuse du plan par par paport au nombre de réunions par an du réseau des minateurs de prévention Actions exemplaires par la collectivité porteuse du plan par par paport au nombre de réunions par an du réseau des minateurs de prévention Actions exemplaires par la collectivité porteuse du plan par par de validation Nombre de réunions par an du réseau des minateurs de prévention Valeurs cibles par les ménages. Nombre de réunion des animateurs de PLP aux validation Valeurs cibles par les ménages. Nombre de validation So/00/0000 4/30/2013 Papor de validation Taux de participation des animateurs de prévention au nombre de gestes de validation aréa par les ménages. Valeurs cibles par les ménages. Valeurs cibles par les ménages. Valeurs cibles par les ménages.			CATEURS D'ACTIVITÉ	1 1	ources					
Part du buaget du pan consacree au mancement des actions pilotées par des partenaires Date de validation 00/00/0000 1,35 1,85	-		Valeurs cibles	70						
Pate de validation 00/00/0000 2,1 1,85 1,	10		Valeurs réalisées	0/.						Indicateur facultatif
Valeurs réalisées ETP 2,1 1,85 1,85 Date de validation O0/00/0000 4/30/2013 C	•	_	Date de validation	00/00/000						
Part du financement du plan (em ETP) Date de validation 00/00/0000 4/30/2013 50% 50% 1/30/2014	-		Valeurs cibles	GTD	2,1	1,85	1,85	1,85	1,85	
Part du financement du plan (cumulé) provenant de l'Abbement du financement du plan (cumulé) provenant de l'Abbement du financement du plan (cumulé) provenant de l'Abbement du plan par l'Abbement de l'Abbement d'Abbement d'Abbement de l'Abbement d'Abbement d'Abb	02	_	Valeurs réalisées	<u>L</u>	2,1					Daniel REUTENALIER
Part du financement du plan (cumulé) provenant de l'Ableurs cibles Valeurs cibles % 50% <			Date de validation	00/00/00	4/30/2013					
Table Tabl	-		Valeurs cibles	70		%09	20%	20%	20%	
Date de validation Doto/00000 S/24/2013 Date de validation D	03		Valeurs réalisées	D.	17%	15%	16%	15%	16%	Caroline DUONG
INDICATEURS D'ACTIVITÉ - AXE Processus internes Pourcentage du nombre d'actions d'éco-exemplaires prévies par la collectivité porteuse du plan par rapport au nombre total d'actions éco-exemplaires prévies Actions exemplaires pour la participation de régions éco-exemplaires Actions exemplaires prévisées Nombre porteus du plan par valeurs cibles Nombre de validation 30% 20 Nombre de réunions par an du réseau des animateurs de prévention Valeurs réalisées Nombre de validation 2 2 2 Taux de participation des animateurs de prévention su réseau Valeurs réalisées Valeurs réalisées % 50% 50% 50% Taux de participation des animateurs du réseau Valeurs réalisées % 69% 50% 50% Taux de participation des animateurs de pLP aux réunions du réseau Valeurs réalisées % 69% 50% 50% Taux de participation du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages. Valeurs réalisées % 69% 50% 50%			Date de validation	00/00/000	5/24/2013					
Pourcentage du nombre d'actions d'éco-exemplairtéActions exemplairesNombreNombre20 réalisées par la collectivité porteuse du plan par rapport au nombre total d'actions éco-exemplairesValeurs réalisées%30%>prévuesValeurs réaliséesNombre de réunions par an du réseau des animateurs de préventionValeurs réaliséesNombre22Taux de participation des animateurs de pLP aux réunions du réseauValeurs réalisées%50%50%Taux de participation des animateurs de pLP aux réunions du réseauValeurs réalisées69%50%50%Taux de participation des animateurs de gestes de validation00/00/00004/30/20131Taux de participation du nombre de gestes de prévention adoptées par les ménages.Valeurs cibles%69%50%		_	EURS D'ACTIVITÉ - A	XE Processu	s internes					
réalisées par la collectivité porteuse du plan par rapport au nombre total d'actions éco-exemplaires prévues Nombre de réunions par an du réseau des animateurs de prévention des animateurs de PLP aux de participation des animateurs de PLP aux INDICATEURS D'IMPACT - AXE Publics-cibles Valeurs cibles		Pourcentage du nombre d'actions d'éco-exemplarité	Actions exemplaires planifiées	Nombre			50			
Nombre de réunions par an du réseau des animateurs de prévention du nombre de gestes de réunion adoptés par les ménages. Nombre de réunions par an du réseau des animateurs de prévention du nombre de gestes de réunions du réseau des animateurs de PLP aux de participation des animateurs de PLP aux de participation de sanimateurs de PLP aux de participation du nombre de gestes de validation du nombre de gestes de valeurs réalisées (a) 60/00/0000 (a/30/2013) (b) 69% (c) 69% (c	Н 2		Valeurs cibles	70	%0E					Chargé de mission
Nombre de réunions par an du réseau des animateurs de prévention Valeurs cibles Nombre de validation 1 2 3	2		Valeurs réalisées	0%	30%					prévention
Nombre de réunions par an du réseau des animateurs de préventionValeurs réaliséesNombre de validation222Taux de participation des animateurs de PLP aux réunions du réseauValeurs cibles%50%50%Taux de participation des animateurs de PLP aux réunions du réseauValeurs réalisées69%50%50%Taux de participation des animateurs de PLP aux réunions du réseauValeurs réalisées69%50%50%Date de validation00/00/00004/30/20131Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages.Valeurs cibles%4/30/20131			Date de validation	0000/00/00	4/30/2013					
animateurs de prévention animateurs de prévention animateurs de prévention animateurs de prévention Date de validation Valeurs cibles Valeurs réalisées Oyloo/0000 4/30/2013 Date de validation Oo/00/0000 4/30/2013 INDICATEURS D'IMPACT - AXE Publics-cibles Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages. Valeurs cibles Valeurs cibles Valeurs cibles Valeurs cibles Valeurs cibles Valeurs cibles Valeurs réalisées	-	7	Valeurs cibles	Mombro	2	2	2	2	2	
Taux de participation des animateurs de PLP aux réunions du réseau Valeurs cibles % 50% 50% 50% INDICATEURS D'IMPACT - AXE Publics-cibles Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages. Valeurs cibles % 4/30/2013 D 0 </td <td>05</td> <td></td> <td>Valeurs réalisées</td> <td>a long long</td> <td>2</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Danief REUTENAUER</td>	05		Valeurs réalisées	a long long	2					Danief REUTENAUER
Taux de participation des animateurs de PLP aux réunions du réseau Taux de participation des animateurs de PLP aux Valeurs réalisées Date de validation INDICATEURS D'IMPACT - AXE Publics-cibles Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages. Valeurs cibles Valeurs réalisées Valeurs réalisées Valeurs réalisées Valeurs réalisées		\dashv	Date de validation	0000/00/00	4/30/2013					
réunions du réseau réunions du réseau Date de validation INDICATEURS D'IMPACT - AXE Publics- Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages. Valeurs réalisées (%)	-		Valeurs cibles	70	20%	20%	20%	20%	20%	Chargé de
Date de validation 00/00/0000 INDICATEURS D'IMPACT - AXE Publics- Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages. Valeurs réalisées %	06		Valeurs réalisées	2	%69					mission
Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages.			Date de validation	0000/00/00	4/30/2013					prevention
Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages. Valeurs réalisées		DIGNI	CATEURS D'IMPACT -	AXE Publics	-cibles					
prevention aughtes par les menages. Valeurs réalisées	I 07		Valeurs cibles	70						Indicateur
	3	prevention anoptes par les menages.	Valeurs réalisées	n/						racultatii

	10 rac	1		09 à l'	- - -!		08 00	-		
	1 laux d'evolution des kg de DMA/nabitant par			à l'année de référence			1 Fart de la population couverte par des programmes .		INDICATEURS D'	
Date de validation	Valeurs réalisées	Valeurs cibles	Date de validation	Valeurs réalisées	Valeurs cibles	Date de validation	Valeurs réalisées	Valeurs cibles	INDICATEURS D'IMPACT - AXE Politique de prévention des déchets	Date de validation
00/00/0000 4/30/2013	à	o,	00/00/0000 4/30/2013	à	0%	00/00/0000 4/30/2013	è	%	que de préve	00/00/0000
4/30/2013	3%	0%	4/30/2013	1%	0%	4/30/2013	76%	76%	ntion des d	
		0%			-3%			82%	échets	
		-1%			-5%			88% 94% 100%		
		-2%			-6%			94%		
		-3%			-7%			100%		
	Sophie MEYER			Sophie MEYER			Sophie MEYER			



ACTIONS PLANIFIEES DES QUATRE PROCHAINES ANNEES

Le plan d'action proposé pour les 4 années restantes regroupe 13 actions regroupées en 5 axes.

	Concerne notamment	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	Axe 1 - Ec	o-exemplarit	é	<u> </u>		1
	Limitation du papier, dématérialisation					
	Etude FREDON "Zéro phyto"		20 000	10 000		
	Acquisition désherbeur thermique SLB	15 000				
Action 1.1 - Prévention des déchets dans l'administration départementale	Acquisition désherbeur thermique DMG		15 000			
	Désherbage manuel associations handicapés (Papillons blancs à Colmar et SINCLAIR à Mulhouse)	300 000	200 000	200 000	200 000	200 000
	Déploiement de fontaines à eau (15 par an)	27 000	27 000	27 000		
	Désherbage mécanique, gestion différenciée : service des routes, moyens généraux, environnement, lacs et barrages, rivières	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Volontaires pour le Climat	6 000	6 000	-		
	Sensibilisation des agents : Passerelle, Intranet, impressions	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Action 1.2 - Prévention des	La lutte contre le gaspillage alimentaire : formation des cuisiniers et gestionnaires, avec la DRAAF	10 000	10 000	10 000		
déchets dans les collèges	"Zéro phyto" dans les collèges, lutte contre le gaspillage alimentaire		10 000	10 000	10 000	10 000
Total		365 000	295 000	264 000	217 000	217 000
A	xe 2 - Communiquer et sensibilise	r en s'appuy	ant sur les	relais exis	stants	
Action 2.1 -	L'opération Haut-Rhin Propre	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Sensibiliser la	Expositions consom'attitude		5 400	5 400		
jeunesse	Education à l'environnement	166 600	166 600	166 600	166 600	166 600
Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu	Formation des assistantes maternelles, conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire,		2 000	8 000	2 000	8 000
Action 2.3 - Créer des outils	Dépliants, affiches, guides		20 000	80 000	100 000	100 000
Total		196 600	224 000	290 000	298 600	304 600

	Axe 3 - Accompagner les progra	amme locau	ıx de préve	ention (PLF	·)	
Action 3.1 - Animer le réseau des PLP	Formation, soutien financier par le FDMD (NB : le dispositif de soutien aux projets pilotes est rattaché à l'action 4.2)	40 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Action 3.2 - Susciter des	Aides aux actions (investissement, fonctionnement)		25 000	25 000	25 000	25 000
PLP	Caractérisations	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Total		60 000	70 000	70 000	70 000	70 000
	Axe 4 - Mobiliser le	s acteurs du	ı territoire		-	-
Action 4.1 - Susciter l'innovation	Dispositif de soutien aux projets pilotes (ADMD)	55 000	65 000	65 000	65 000	65 000
Action 4.2 -	Aides aux recycleries / investissement	100 000	100 000		100 000	
Mobiliser les acteurs du	Aides aux recycleries / fonctionnement	126	64 000	60 000	60 000	60 000
territoire	Etude sur la consigne et al.		10 000	10 000	10 000	10 000
	Aide à la banque alimentaire	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Total		170 126	254 000	150 000	250 000	150 000
	Axe 5	- Suivi			 	_
Action 5.1 - Suivr ménagers	e la réduction des déchets	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Action 5.2 - Obse	rver l'évolution des comportements					30 000
Total des 5 axes		792 726	844 000	775 000	836 600	772 600
Equipe projet ETP	NB : pour l'année 2012, inclut 0,25 ETP pour une stagiaire éco- conseillère (Clélia CORADIN)	2,10	1,85	1,85	1,85	1,85
	u Département (Service des DAUHR, Communication interne et	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20
Partenaires du De GERPLAN, ARIE	épartement (Brigade verte, NA)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Acteurs des territ	oires	0,06	2,00	2,00	2,00	2,00
Evènements, réu	nions, séminaire	1,60	2,00	2,00	2,00	2,00
Coût total de pers	sonnel	208 688	281 750	281 750	281 750	281 750
Frais généraux		30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Total personnel	et frais généraux	238 688	311 750	311 750	311 750	311 750

Actions menées par d'autres services du Département du Haut-Rhin, en lien avec le SER et le PDP

Axe 1 Eco-exemplarité	, <u></u>					
Action 1.1 - Prévention des déchets dans	Sensibilisation des agents	Poursuite de l'action en lien avec le service de la communication, action SERD en projet				
l'administration départementale	Limitation du papier, dématérialisation :	échanges avec les services concerné (imprimerie, informatique).				
	Etude FREDON "Zéro phyto »	Analyse des sites départementaux				
		Préconisations, comparaison techniques Echange avec les services concernés				
		Acquisition matériel				
	Désherbage manuel	poursuite de la collaboration avec les				
	Danasita di distriana	associations de handicapés.				
	Poursuite du déploiement de fontaines à eau	15 par an				
Action 1.2 - Prévention des	Les 4 Collèges pilotes	- Diagnostic déchets				
déchets dans les collèges		 Actions exemplaires dans le domaine de la lutte contre le gaspillage alimentaire, les 				
		circuits courts et les produits écologiques, la				
		gestion différenciée des espaces verts, le				
		compostage des restes alimentaires, les				
		marchés éco-responsables, le jardin au naturel, l'évitement et la gestion de				
		déchets toxiques)				
		- o Analyse des actions exemplaires e				
	117 Ave play 40 ff days to 2 2/12 2 2 2	réalisation de fiches et/ou guides pratiques				
	"Zéro phyto" dans les collèges lutte contre le gaspillage alimentaire	formation des cuisiniers (DRAAF et CG68)				
	dans les collèges	iomation des cosmers (DIVANI et COO)				
		pesée et établissement d'un rapport de				
	Visite des cantines par le service des					
		pesée et établissement d'un rapport de préconisations.				
Axe 2 - Communiquer	Visite des cantines par le service des	préconisations.				
	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant	préconisations. sur les relais existants				
Axe 2 - Communiquer Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse	Visite des cantines par le service des collèges	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions (jeu- concours, outils de sensibilisation) qui				
Action 2.1 - Sensibiliser la	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions (jeu- concours, outils de sensibilisation) qu restent à définir				
Action 2.1 - Sensibiliser la	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions (jeu- concours, outils de sensibilisation) qu restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à				
Action 2.1 - Sensibiliser la	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions (jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir				
Action 2.1 - Sensibiliser la	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions (jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire	préconisations. Sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales	préconisations. Sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec éventuellement rachat des droits ou				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu Action 2.3 - Créer des outils	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable	préconisations. Sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec éventuellement rachat des droits ou demande d'autorisation d'utilisation). ex « le jardinage au naturel » de l'ASCOMADE				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu Action 2.3 - Créer des outils Axe 3 - Accompagner les	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable pour l'ensemble des PLP	préconisations. Sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec éventuellement rachat des droits ou demande d'autorisation d'utilisation). ex « le jardinage au naturel » de l'ASCOMADE				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu Action 2.3 - Créer des outils Axe 3 - Accompagner les Action 3.1 - Animer le réseau	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable pour l'ensemble des PLP	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec éventuellement rachat des droits ou demande d'autorisation d'utilisation). ex « le jardinage au naturel » de l'ASCOMADE				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu Action 2.3 - Créer des outils Axe 3 - Accompagner les Action 3.1 - Animer le réseau	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable pour l'ensemble des PLP s programme locaux de préventing projets pilotes Fond Départemental de Modernisation des déchets	préconisations. Sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, aver éventuellement rachat des droits ou demande d'autorisation d'utilisation). ex « le jardinage au naturel » de l'ASCOMADE on (PLP)				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu Action 2.3 - Créer des outils Axe 3 - Accompagner les Action 3.1 - Animer le réseau	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable pour l'ensemble des PLP s programme locaux de préventing Projets pilotes Fond Départemental de Modernisation	préconisations. Sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, aver éventuellement rachat des droits ou demande d'autorisation d'utilisation). ex « le jardinage au naturel » de l'ASCOMADE on (PLP) n aides aux actions (investissement fonctionnement), caractérisations - Réunions du Comité Interdépartementa				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu Action 2.3 - Créer des outils Axe 3 - Accompagner les Action 3.1 - Animer le réseau	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable pour l'ensemble des PLP s programme locaux de préventing projets pilotes Fond Départemental de Modernisation des déchets	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec éventuellement rachat des droits ou demande d'autorisation d'utilisation). ex « le jardinage au naturel » de l'ASCOMADE on (PLP) n aides aux actions (investissement fonctionnement), caractérisations - Réunions du Comité Interdépartementa de prévention (animateurs PLP) 2				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu Action 2.3 - Créer des outils	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable pour l'ensemble des PLP s programme locaux de préventing projets pilotes Fond Départemental de Modernisation des déchets	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec éventuellement rachat des droits ou demande d'autorisation d'utilisation). ex « le jardinage au naturel » de l'ASCOMADE on (PLP) n aides aux actions (investissement fonctionnement), caractérisations - Réunions du Comité Interdépartementa de prévention (animateurs PLP) 2 réunions minimum				
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu Action 2.3 - Créer des outils Axe 3 - Accompagner les Action 3.1 - Animer le réseau	Visite des cantines par le service des collèges et sensibiliser en s'appuyant L'opération Haut-Rhin Propre Exposition Consom'attitudes Education à l'environnement rencontre avec la Direction des affaire sociales outils de communication mutualisable pour l'ensemble des PLP s programme locaux de préventing projets pilotes Fond Départemental de Modernisation des déchets	préconisations. sur les relais existants accompagnée en 2014 par des actions.(jeu concours, outils de sensibilisation) qui restent à définir mise à disposition par l'ADEME en 2014 à l'antenne du Département à Altkirch formation des animateurs des CINE du réseau ARIENA sur la Prévention des déchets en général s - intégration d'un module relatif à la Prévention dans la formation des assistantes maternelles, - conception et diffusion d'outils de sensibilisation dédiés à un public précaire s privilégier l'utilisation d'outils existants, avec éventuellement rachat des droits ou demande d'autorisation d'utilisation). ex « le jardinage au naturel » de l'ASCOMADE on (PLP) n aides aux actions (investissement fonctionnement), caractérisations - Réunions du Comité Interdépartementa de prévention (animateurs PLP) 2				

		Réunion avec A3P si poursuite en 2014 Réunion ARIENA
Action 3.2 - Susciter des PLP	Accompagner les « PLP type 'Grenelle »	 Réunions du groupe de travail interdépartemental ad hoc Réalisation d'un guide pratique et d'un PLP type o Accompagnement de l'état des lieux par l'ADAUHR
Axe 4 - Mobiliser les acte	eurs du territoire	
Action 4.1 - Susciter l'innovation	Dispositif de soutien aux projets pilotes	
	<u> </u>	
Action 4.2 - Mobiliser les acteurs du territoire	Aides aux recycleries	- étude du projet DEFI à Guebwiller - poursuite de l'aide au fonctionnement pour les associations ESPOIR et Emmaüs Accompagnement des recycleries pour la mise en place de la REP « Meubles »
	Aides aux recycleries Etude sur la consigne	 poursuite de l'aide au fonctionnement pour les associations ESPOIR et Emmaüs. Accompagnement des recycleries pour la

Le programme de travail d'année 2 présenté ci-dessus parait ambitieux pour les raisons suivantes :

- Les échéances de l'embauche d'un nouveau chargé de mission prévention partagé pour la réalisation d'actions communes ne sont pas connues,
- les difficultés d'exécuter ses missions du fait du partage en deux lieux et d'un encadrement à deux têtes,
- Le portage du projet est assuré majoritairement par la cellule déchets du SER, qui mène déjà de nombreuses missions.
- L'implication des élus est faible.
- L'animation attendue parait à présent difficile à mettre en œuvre avec les animateurs PLP expérimentés en place dont le niveau d'exigence est élevé.
- Peu d'actions ou tâches externalisées.
- Risque de faible mobilisation des Services sur ses compétences obligatoires (action sociale,...).

Ces points de vigilance incitent l'ADEME à conditionner son soutien à une priorisation des actions du programme de travail d'année 2 proposé :

3 niveaux de priorités en année 2	1	2	3
Axe 1 – Eco exemplarité			
Action 1.1 – Prévention des déchets papiers dans l'administration départementale			×
Action 1.2 – Prévention des déchets dans les collèges		×	
Axe 2 - Communiquer et sensibiliser en s'appuyant sur les relais existants			
Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse			×
Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu			×
Action 2.3 - Créer des outils	×		
Axe 3 - Accompagner les programme locaux de prévention			
Action 3.1 - Animer le réseau des PLP		×	
Action 3.2 - Susciter des PLP	×		
Axe 4 - Mobiliser les acteurs du territoire			
Action 4.1 - Susciter l'innovation et l'expérimentation	Ì	×	
Action 4.2 – Organiser la concertation sur des thèmes ciblés	×		

Axe 5 – Suivi Action 5.1 - Suivre la réduction des déchets ménagers Action 5.2 - Observer l'évolution des comportements	×	×

Le passage en année 3 sera jugé à l'aune de la réussite des actions placées en priorité 1 puis 2 puis 3.

B. Restituer les résultats

Démontrant un avancement du plan départemental conforme aux engagements pris. Collecter les données nécessaires au renseignement des indicateurs d'activités et d'impact du plan et des actions.

C. <u>Saisir et valider sur sinoe.org le cadre de restitution des coûts de la prévention de l'année 2013 et 2014.</u>

Le cadre de restitution des coûts de la prévention permet de mesurer les moyens effectivement consacrés à la mise en œuvre du contrat d'objectif d'année 2. Le cadre des coûts sera saisi et validé sur sinoe.org courant décembre 2014.

Le système d'aide fait explicitement référence à un taux d'aide de 50% du coût moyen estimé d'un plan (0,5 € par habitant). Le montant de l'aide doit être ajusté aux moyens prévisionnels mis en œuvre par le bénéficiaire pour l'année à venir et tient compte des dépenses effectives de l'année écoulée.

Pour définir le montant de l'aide d'année 3, il sera donc tenu compte des moyens effectivement consacrés en année 2 et des moyens prévisionnels d'année 3.

D. Rédiger et diffuser à l'ADEME le rapport annuel

visé au point 2 de cette annexe (1 version papier et 1 version informatique). Le rapport sera remis 45 jours avant l'échéance du contrat soit avant mi-novembre 2014.

E. Organiser le Comité de suivi de l'accord-cadre.

Il sera organisé après la remise du rapport et avant la fin de l'année 2014. Il permettra de présenter et valiser d'une part, le bilan de l'année 2 et d'autre part le programme de l'année 3.

3. RAPPORT A REMETTRE A L'ADEME A L'ISSUE DE L'ANNEE 2

Le bénéficiaire fournit à l'ADEME un rapport de performance afin qu'elle puisse suivre le projet, évaluer le travail effectué. Ce rapport devra aussi permettre de capitaliser et valoriser l'expérience acquise. Il témoignera de l'atteinte ou non des objectifs détaillés en 1 ci-dessus, ce qui conditionnera le versement de l'aide par l'ADEME au bénéficiaire.

Le rapport annuel doit comporter les éléments suivants :

- la fiche de présentation de la structure,
- la fiche synthétique du plan. Cette fiche est un outil d'évaluation de la performance et de pilotage du plan par le comité de suivi et l'ADEME.
- 1 fiche de suivi par action (pour toutes les actions en cours dans le plan). Cette fiche est un outil de pilotage interne au comité de suivi.

Ces 3 fiches ont été renseignées une première fois dans le rapport de fin d'année 1. Elles seront mises à jour et complétées dans le rapport de fin d'année 2 et suivantes.

De plus le rapport annuel comprendra les informations suivantes :

- Le cadre de restitution des coûts de la prévention de l'année 2 (2013 et 2014).
- La ou les fiches action/résultats (voir modèle annexé) pour les actions terminées dans l'année (imprimée ou adresse URL).

Minimum 1 fiche par an.

Ces fiches de communication externe, valorisent le travail réalisé par la collectivité auprès de tous les publics intéressés.

Elles doivent être remplies en ligne et validées sur le site Internet http://optigede.ademe.fr.

- La fiche **« Note de synthèse de l'avancement du plan »** (voir modèle annexé) complété sur l'avancement du plan décrivant les points forts et points faibles des résultats de l'année 2 et les ajustements proposés dans le plan local pour l'année 3
- Une fiche « Etapes / Programme de travail de l'année 3 »

Ce rapport annuel constituera le rapport final.

A ce titre il devra être adressé à l'ADEME au plus tard 45 jours avant la fin de la durée d'exécution de l'opération.



Nom de l'action

Illustration (photo, ...)

Nom de l'acteur

Adresse de l'acteur

Site internet : www_sinvo_fi

Lien vers SINOE : http://www.shroe.org/exploitgeneassistee/ consoitActeurservice/consultActeur.php?[DACT=280&MQDE_5EUL

Contact : Prénom Nom – Fonction

- Fax

– mail : nom@adresse

Cette opération s'inscrit dans un [choisir : programme de prévention des déchets, plan de prévention des déchets,

contrat d'objectif territorial]

Contexte

Résultats quantitatifs obtenus :(III.4)

(Correspondance avec la rubrique «III-4 »)

(Correspondance avec la rubrique «(I) » de la fiche « suivi de l'action » demandé dans le rapport annuel à fournir à l'ADEME dans les contrats plan et programme de prévention – Vous pouvez faire un copier-coller des éléments diffusables les plus significatifs)

Objectifs recherchés / Résultats obtenus (II)

Objectifs

(Correspondance avec la rubrique «II»)

Résultats qualitatifs obtenus : (III.3)

(Correspondance avec la rubrique «III.3»)

Mise en œuvre (IV et III.2)

Flammg/drioulement

(Correspondance avec la rubrique «IV et III.2»)

Moyens humains: (III.1)

(Correspondance avec la rubrique «III.1»)

Moyens financiers:

(Correspondance avec la rubrique «III.1»)

Moyens techniques :

(Correspondance avec la rubrique «III.1»)

Partenaires mobilisés : (V)

(Correspondance avec la rubrique « V»)

Reproductibilité / Originalité / Recommandations éventuelles : (VII)

(Correspondance avec la rubrique «VII»)

Dernière actualisation de la fiche:

FICHE Note de synthèse de l'avancement du plan

POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES
Préciser en quelques lignes l'avancée des actions engagées ou réalisées dans l'année et si l'avancée du plan est en phase avec les objectifs définis en année 1
AJUSTEMENTS DU PLAN
Des ajustements au plan ont-ils été apportés ? oui/non
Si oui lesquels et quelles en sont les conséquences sur le plan (au niveau des actions, au niveau du budget, au niveau des moyens, du planning) ?
INDICATEURS DU PLAN
Renseigner le tableau ci-dessous

INDICATEURS DU PLAN

Indicateurs		Commenter les évolutions des indicateurs du plan en l'année 1 et suivantes et les écarts potentiels entre les valeurs cibles et les valeurs réalisées
l 01 (Facultatif)	Part du budget du plan consacrée au financement des actions pilotées par des partenaires	
1 02	Effectif de l'équipe projet du plan (en ETP)	
1 03	Part du financement du plan (cumulé) provenant de l'ADEME	
I 04	Pourcentage du nombre d'actions d'éco-exemplarité réalisées par la collectivité porteuse du plan par rapport au nombre total d'actions éco-exemplaires prévues	
I 05	Nombre de réunions par an du réseau des animateurs de prévention	N
I 06	Taux de participation des animateurs de PLP aux réunions du réseau	
I 07 (Facultatif)	Enquête : Evolution du nombre de gestes de prévention adoptés par les ménages.	
I 08	Part de la population couverte par des programmes locaux de prévention	
1 09	Taux d'évolution des kg d'OMA/habitant par rapport à l'année de référence	
I 10	Taux d'évolution des kg de DMA/habitant par rapport à l'année de référence	



Annexe II

ANNEXE FINANCIERE

de l'avenant n° 1 à la convention annuelle d'application n° 1020C0683 entre le département du Haut-Rhin et l'ADEME

Plan départemental de Prévention des déchets Année 2 Plan d'actions réalisé du 01/07/2013 au 31/12/2014

1 - Coût total et dépenses éligibles

POUR INFORMATION

Conformément au dispositif d'aide aux plans départementaux de prévention voté par le Conseil d'administration de l'ADEME le 7 octobre 2009, les dépenses éligibles sont évaluées par le coût moyen estimé d'un plan de prévention, soit 0,5 € par an et par habitant.

Population DGF 2011: 754 849 habitants.

Le montant des dépenses éligibles est donc évalué à 377 424 €.

Le détail estimatif des dépenses prévisionnelles d'année 2 est de 1 155 750 € dont 311 750 € de charges de personnel et de coûts de structure soit 1,53 € par an et par habitant.

2 - Modalités de calcul de l'aide

L'aide aux plans de prévention est une aide forfaitaire maximale de 0,25 €/hab/an, multipliée par le nombre d'habitants (Nhab) (base DGF), pondéré par le rapport du potentiel fiscal moyen de l'ensemble des départements (Pfmoyen) sur le potentiel fiscal de ce département (Pfx) (transmis par la DGCL), avec un minimum annuel de 75 000 € (correspondant à 300 000 habitants) et un maximum annuel de 250 000 € (correspondant à 1 000 000 habitants) par département.

Population DGF 2011 : 754 849 hab

Potentiel fiscal par habitant du Haut-Rhin: 546,44 Potentiel fiscal par habitant moyen: 511,60

Calcul de l'aide :

0.25* x Nhab x (Pfmoyen / Pfx) =0.25x 754 849 x (511,60 /546,44)= 176 679 €

Pour le Département du Haut-Rhin, le montant de l'aide forfaitaire est donc de 176 679 euros. 3 – Taux de l'avance

Le taux d'avance attribué au bénéficiaire est fixé à 20% du montant de l'aide apportée par l'ADEME.

4 - Modalités de versement

Le montant de l'aide fixé ci-dessus sera versé de la façon suivante :

- une avance

- le solde à la remise à l'ADEME des documents précisés en annexe 1 de la présente convention, permettant d'attester l'atteinte des objectifs d'activités et d'impacts de la deuxième année.

5 - Plan de financement prévisionnel

POUR INFORMATION

Dépenses éligibles	1 155 750	€
Aide forfaitaire de l'ADEME	176 679	€
Aide de l'ADEME par rapport aux dépenses éligibles	15,29	%

6 - Modalités de rappel des sommes versées en cas de non atteinte des objectifs

Si les objectifs ne sont pas atteints, les partenaires se concerteront pour en apprécier les raisons et, le cas échant, envisageront une prolongation de la présente convention, dans le respect de la durée totale maximum de cinq ans correspondant à la durée de réalisation de l'accord-cadre de partenariat du plan départemental de prévention

En cas de non atteinte des objectifs évalués à l'issue de la durée totale d'éxecution du plan fixé à cinq années, l'ADEME se réserve la possibilité de procéder au rappel des sommes versées au titre de la présente convention.



Plan Départemental de Prévention (PDP) du Département du Haut-Rhin

RAPPORT D'ACTIVITE Année 2

(1^{er} juillet 2013 – 30 juin 2014)

Axe 1 - Eco-exemplarité du Département

Action 1.1 – Prévention des déchets au sein de l'administration départementale :

- « Zéro phyto »
 - Poursuite de l'étude de démonstration « Zéro phyto » avec la FREDON dans les collèges et les propriétés départementales (espaces verts, bords de routes et pistes cyclables, barrages...)
 - => Fiche Projet A2FP11ZeroPhyto
 - Déploiement en parallèle de la suppression des produits phytosanitaires sur les sites du Département et dans les collèges : désherbage manuel par des associations de handicapés, désherbage thermique. En année 2, un 3^{ème} jardinier a été engagé spécifiquement pour faire face aux nouvelles tâches engendrées par le choix du « Zéro phyto »
 - ⇒ Fiche Projet A2FP11ZeroPhyto

Dépenses : 57 318 € auxquels s'ajoutent 206 769 € pour le désherbage manuel par des associations d'insertion, non pris en compte dans le total.

- Prévention des déchets au sein de l'administration départementale :

De nombreuses actions de Prévention sont menées, soit à l'initiative de l'équipe projet, soit spontanément par les services du Département (liste non exhaustive) :

- Articles liés à la prévention dans le cadre de la Communication interne dans le journal interne « Passerelle » et/ou Intranet : article sur le gaspillage alimentaire,
- Dématérialisation des documents (revue de presse, scan divers,...)
- Utilisation de la Visioconférence et des outils internet tels « join me » permettant d'avoir une vision sur l'écran de son interlocuteur,
- Collecte des biodéchets sur les sites colmariens,
- Fourniture en Eco-produits,
- Application des principes d'Eco-manifestation pour les réunions et colloques organisé par le Département : Colloque sur l'énergie coorganisé avec TRION le 21 mars 2013 à COLMAR (traiteur bio et lié à l'insertion, repas sur place pour limiter les transports, lieu à proximité de la gare pour favoriser les transports en commun, ...),
- Déploiement de fontaines à eau dans les sites du Département.

Dépenses : 27 000 €.

Action 1.2 – Prévention des déchets dans les collèges :

- Collèges pilotes en matière de Prévention des déchets

Quatre collèges ont été sélectionnés (Cernay, Fortschwihr, Guebwiller, Illfurth) pour tester la faisabilité d'actions de prévention au sein de ces établissements scolaires. Les actions concernent la lutte contre le gaspillage alimentaire (formation des cuisiniers, « salade bar » et autres adaptations organisationnelles, sensibilisation des élèves), compostage, gestion différenciée des espaces verts etc. Le collège de Guebwiller organise le 25 mars 2014 une « journée banalisée » spécialement dédiée à la prévention des déchets (cette manifestation a été également l'occasion de réaliser une Conférence de Presse de lancement de l'opération Haut-Rhin Propre).

=> Fiche Projet A2FP12CollegesPilotes

- Journée « banalisée » sur la Prévention des déchets au collège de Guiebwiller :

Une journée entière a été consacrée à la Prévention par le Collège de Guebwiller, en mobilisant l'équipe pédagogique et le personnel TOS et en collaboration avec tous les acteurs du territoire.

Plus de 250 élèves ont été sensibilisés dans les 8 ateliers ont été mis en place : Gaspillage alimentaire (SM4), gestion et prévention des déchets (CC de Guebwiler), gaspillage à la cantine (service Colège du CG68), produits locaux (le maraîcher du Collège), zéro phyto (FREDON), compostage (SM4), Réemploi vieux vêtements (le Relais Est), Haut-Rhin Propre (SER et service des Routes du CG68, Brigade verte).







- « Zéro phyto » dans les collèges

⇒ Fiche Projet A2FP11ZeroPhyto

- Gaspillage alimentaire dans les collèges

Réalisation d'un diagnostic déchets dans les collèges pilotes et préconisations de lutte contre le gaspillage alimentaire dans l'ensemble des collèges par le Service des Collèges, formation de cuisiniers dans le cadre d'une opération intitulée « Plaisir à la cantine » (DRAAF, CG68), site collaboratif des collèges haut-rhinois.

⇒ Fiche Projet A2FP12CantinesColleges

Dépenses : 10 000 €

Axe 2 – Communication et sensibilisation en s'appuyant sur les relais existants

Action de communication dans les Medias :

- Conférences de Presse « Boulangers » + interviews TV (FR3 Alsace et Alsace 20), le 18 mars 2014 dans le laboratoire de boulangerie du CFA (centre de formation des apprentis) Marcel Rudloff à Colmar,



- Conférences de Presse « Prévention au Collège de Guebwiller », le 25 mars 2014, avec la Présence du Président du Conseil général du Haut-Rhin Monsieur Charles BUTTER,



- Interview sur la radio locale Dreyeckland sur l'action de Prévention du Conseil Général, le 10 avril 2014 (CD + SM),
- Reportage sur la consigne en Alsace dans le cadre du 19/20 de France 3 national, le dimanche 13 avril 2014,
- Dossier spécifique sur la Prévention dans *Haut-Rhin Magazine* d'avril 2014 (250 000 exemplaires) intitulé « *ça déborde : réduisons nos déchets* ».



Action 2.1 - Sensibiliser la jeunesse :

- Opération Haut-Rhin Propre : un jeu concours pour sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire

L'Opération Haut-Rhin Propre se déroulera les 4, 5 et 6 avril 2014. Dans le cadre de cette opération, le Conseil Général organise cette année, en partenariat avec la Direction Départementale des services de l'Education Nationale, un jeu-concours en lien direct avec la thématique européenne 2014 « Le gaspillage alimentaire », suite à la Résolution adoptée par l'Union Européenne.

Le jeu-concours portera ainsi sur le thème : "la Prévention des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire"

Ce jeu-concours s'adresse aux écoles maternelles, primaires et aussi aux collèges. Les gagnants seront récompensés par un composteur individuel d'une capacité de 600 litres.



L'opération Haut-Rhin Propre en général a une vocation pratique de nettoyage de la nature et des abords des villes, mais présente aussi et surtout une vertu pédagogique et écocitoyenne, en invitant adultes et enfants à donner bénévolement leur temps, en les sensibilisant aux incivilités et, au delà en les informant sur les enjeux en termes d'environnement et de développement durable.

=> Fiche Projet A2FP21HautRhinPropre

Dépenses : 47 000 €.

- Education à l'environnement

Le réseau ARIENA consacre une partie de ses interventions pédagogiques au domaine de la Prévention (compostage, gestion différenciée essentiellement). Ce pourcentage pourrait augmenter significativement. Mais cela suppose une formation des animateurs des CINE. Les réunions de travail avec l'ARIENA ont débouché sur la proposition de monter une formation, à l'attention des animateurs de l'éducation à l'environnement, conçue avec les PDP, l'ADEME, la DRAAF (entre autres), qui pourrait être payée sur les crédits « formation continue » de l'ARIENA. Pour des raisons pratiques et d'efficacité immédiate, il a finalement été proposé d'associer l'ARIENA à la formation organisée courant mai 2014 sur les politiques de Prévention, à destination des EPCI non engagés dans un PLP (financement ADMD)

- => Fiche Projet A2FP31 PLP80%).
- => Fiche Projet A2FP21EducationEnvironnement

Dépenses : 108 000 €.

Action 2.2 - Sensibiliser les ménages à faible revenu :

Prise de contact et sensibilisation des services en charge de l'action sociale et identification des acteurs et relais concernés: PMI, assistantes maternelles, assistante sociales, conseillères en éducation sociale et familiale (voir comptes-rendus en annexe).

Action 2.3 - Créer des outils

- Réalisation d'une plaquette « Petit manuel des ressources au jardin »

Le compostage individuel des déchets est un moyen de prévention particulièrement efficace : des dépliants sur le compostage ont déjà été diffusés depuis plusieurs années par les Départements, les EPCI en charge des déchets ou les associations.

Néanmoins, d'autres pratiques de prévention des déchets du jardin peuvent être mises en œuvre par les particuliers : le mulching, le paillage, l'utilisation de plantes à croissance lente contribuent à limiter les apports de déchets verts en déchèterie, ainsi qu'à diminuer le recours aux pesticides.

C'est pourquoi les deux Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont décidé de diffuser une brochure portant sur les ressources du jardin et les différentes techniques de réemploi des déchets du jardin. Le manuel comportera un calendrier détachable. Une partie des manuels a été ensuite remise aux EPCI qui en ont fait la demande pour leurs opérations de promotion de la gestion des déchets verts.

Dépenses : 5 024.11 € TTC répartis de la manière suivante : 1 027.50 euros net de taxes pour les frais de personnalisation du livret et 3 816.61 € TTC pour l'impression de 15 000 livrets.

=> voir Fiche Projet A2FP23ManuelJardin



- Outil sur le gaspillage alimentaire

Le SM4 dispose depuis plusieurs années d'un jeu d'outils d'animation et de sensibilisation sur la thématique du gaspillage alimentaire, jeu qu'il souhaite ré-éditer en raison de son altération dû à l'usage des outils.

Un groupe de travail interdépartemental a vu le jour afin de redéfinir ensemble les besoins pour cet outil, qui aura pour vocation de circuler sur l'ensemble du territoire alsacien. Ce groupe de travail est composé de représentants de : la DRAAF, la DR ADEME Alsace, le CG 67, le CG 68, le SM4, le Rectorat, la Chambre de Consommation d'Alsace.

Le jeu d'outils se compose comme suit :

- Une exposition « Des bretzels à la poubelle » : 5 affiches explicatives sur le gaspillage alimentaire, complétées par 3 affiches issues des visuels de la campagne dite « Anti-gaspi » du Ministère de l'agriculture.
- Un outil d'animation « Aidez-nous à ranger les courses » : panneau interactif aimanté présentant un réfrigérateur et dont l'objectif est de ranger les aliments dans les zones de froid correspondantes, de manière à optimiser leur conservation.

- Un outil d'animation « Le gaspillage ça rime à quoi ? » : panneau aimanté affichant d'une part des aliments du quotidien et d'autre part leurs équivalences en émissions de gaz à effet de serre, en consommation en eau et en énergie. Le principe est de relier chaque aliment à son équivalent en gaspillage de ressources, ceci afin de faire prendre conscience des impacts environnementaux du gaspillage alimentaire.

3 réunions du groupe de travail ont eu lieu en année 2 et ont permis de définir le cahier des charges des différents outils, leur contenu, le public cible, le livret d'accompagnement des outils, le montage financier.

Axe 3 – Accompagner les Programmes Locaux de Prévention (PLP)

Des subventions sont apportées tant aux PLP contractualisés avec l'ADEME qu'aux « PLP 80 % », respectivement par le Conseil Général du Haut-Rhin et l'ADMD :

- Subventions de l'ADMD hors projets pilotes (Communication, amiante-ciment) :

Dépenses : 24 108,67 €.

=> Voir Fiche Projet A2FP3 Subventions

- Subventions du Département (Communication, étude d'optimisation, aide aux animateurs) :

Dépenses : 95 593 €.

Actions 3.1 – Animer le réseau des PLP

- Réseautage et gouvernance

Groupe de travail interdépartemental des PLP ADEME

Le groupe de travail interdépartemental des EPCI sous PLP ADEME s'est réuni à trois reprises durant l'année 2 : le 4 juillet 2013, le 6 septembre 2013 et le 13 janvier 2014.

L'objectif de ce groupe de travail est de :

- définir ses attentes et besoins en termes d'outils de communication et sensibilisation grand public,
- porter à la connaissance des autres EPCI les actions prévention localement mises en place sur leur territoire (échange d'expériences),
- mutualiser les outils et concevoir de nouveaux outils correspondants aux besoins identifiés.

<u>Réunions thématiques</u> : ne réunion de travail thématique sur le gaspillage alimentaire a eu lieu en présence de l'ARIENA le 16 mai 2013.

Réunion avec A3P et autres formations

Comitologie:

- Comité de pilotage : le bureau syndical de l'ADMD s'est tenu le 13 février 2014
- Comité de suivi interdépartemental : le Comité de suivi interdépartemental s'est réuni le 19 mars 2013 et a validé le diagnostic et plan d'action d'année 1 et le programme d'actions d'année 2.
 - => Fiche Projet A2FP31 Animer réseau PLP
- Caractérisation des déchets

Ces caractérisations ont pour objet d'étudier en détail la composition des déchets jetés dans les ordures ménagères résiduelles et/ou les collecte sélectives et/ou en déchetterie. Cette caractérisation permet de définir les pistes d'actions de Prévention et/ou de mesurer l'efficacité des actions de sensibilisation et les évolutions comportementales. En 2013, la CC du Pays de Ribeauvillé et la CC Porte de France Rhin Sud ont réalisé de telles caractérisations.

Dépenses : 10 596 € et montants finalement versés : 8 171 €.

Actions 3.2 – Susciter des PLP

- Organisation de 2 réunions collectives :
 - le 07.02.13 : présentation des PLP 80% (contenu et outils) ; retour d'expérience de la Communautés de Communes de la Vallée de Kaysersberg.
 - le 28.06.13 : rappel contenu et diagnostic d'un PLP80% ; choix des thématiques du programme d'action ; mutualisation d'outils ; écoconditionnalité des aides
- Réunions individuelles avec les 4 EPCI pilotes et accompagnement pour un lancement des PLP courant 2014 : CC du Secteur d'Illfurth, CC des Trois Frontières, CC du Pays de Sierentz, CC Centre Haut-Rhin.
- Formation des animateurs des PLP 80 % (19 au 21 mai 2014). NB : cette formation est ouverte aux membres des équipes projet et à des partenaires extérieurs.

Dépenses : 1 000 €.

- Information de l'ensemble des EPCI dans le cadre de l'ADMD (= comité de pilotage du PDP)

=>Fiche Projet A2FP32 Susciter PLP80%_68

Axe 4 – Mobilisation des acteurs du territoire

Actions 4.1 – Soutien à l'innovation et à l'expérimentation

- Soutien à des projets pilotes :

Au cours de l'année 2, 6 projets pilotes ont été retenus :

- Enfants de la Vallée (CC de la Vallée de Kaysersberg) : promotion des couches lavables en crèche
- o Collège Charles PEGUY à WITTELSHEIM, gaspillage alimentaire
- Association SAHEL vert, pâturage sur 2 collèges (CERNAY et WITTELSHEIM),
- o Pôle Habitat de COLMAR : réalisation de jardins partagés,
- o Zone51: animation des éco-manifestations en Alsace,
- Compost plus : référentiel compostage des biodéchets et guide méthodologique (prévention qualitative ?).

Dépenses : 27 767 €

- => Fiche Projet A2FP41ProjetsPilotes CD
- Recycleries, ressourceries et actions de Prévention menées dans le secteur de l'économie sociale et solidaire
 - Aide à l'association ESPOIR (Investissement)

Dépenses : 100 000 €

• Association DEFI de Guebwiller : étude de faisabilité

Dépenses : 4 200 €

• Aide aux associations Emmaüs et Espoir (fonctionnement)

Dépenses : 64 000 €

Aide à la banque alimentaire

Dépenses : 15 000 €

=> Fiche Projet A2FP41Recycleries

Actions 4.2 – Organiser la concertation sur des thèmes variés

- Maintien et développement de la consigne

Durant l'année 2, contact a été pris avec le Syndicat des Brasseurs d'Alsace en la personne de Michel Haag, son président et Anne Brasier-Lecat, sa secrétaire générale. Une rencontre a eu lieu et a permis de définir les attentes respectives du Syndicat d'une part et des Conseils généraux d'autre part, et de constater que les intérêts des deux parties convergent. Une deuxième rencontre a eu lieu et a permis d'étudier plus précisément le fonctionnement de la consigne et ses différentes étapes, du producteur au consommateur, en passant par l'échelon de la grande distribution : visite de la brasserie Meteor à Hochfelden, visite de l'unité de réception des bouteilles consignées de l'hypermarché CORA de Dorlisheim et échanges avec son Directeur, qui est par ailleurs Président de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD).

Lors de ces deux rencontres, des pistes de travail communes ont été élaborées, qui pourront se concrétiser en année 3, avec la collaboration de la FCD et du Syndicat des Brasseurs.

Enfin, les médias nationaux se sont saisis de cette question de la consigne, avec un reportage sur FR3 national, dans le cadre du journal du 19/20, le dimanche 13 avril 2014, avec présentation de l'initiative interdépartementale.

- Opération de lutte contre le gaspillage alimentaire du pain avec les boulangers :





L'année 2014 a été déclarée année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire. En effet, chaque année, plus d'un tiers de la production agricole mondiale est perdue ou jetée, soit 1,3 milliards de tonnes d'aliments consommables.

En France, ce sont 20 kilos par an et par habitant qui sont ainsi gaspillés, dont 7 kilos de denrées alimentaires encore emballées. Cela a des répercussions environnementales et éthiques, mais aussi économiques : 400 à 500 euros par an et par ménage sont ainsi « jetés à la poubelle ».

Face à ce constat, les Collectivités Locales, via leurs Programmes locaux de prévention des déchets, ont décidé de mener des actions visant à prévenir et sensibiliser à la problématique du gaspillage alimentaire.

C'est dans ce cadre que se déroule l'action « Le pain, n'en gaspillons pas une miette », avec le concours des Conseils Généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, de l'ADEME et des Fédérations Patronales de Boulangeries alsaciennes.

Les boulangeries constituent en effet un levier important de sensibilisation auprès du public : 95% des Français consomment du pain au moins une fois par jour, et 69% d'entre eux l'achètent en boulangerie.

Le pain est un produit emblématique de la culture française, accessible et nutritif, mais il a une durée de vie relativement courte et fait ainsi fréquemment l'objet de gaspillage.

Durant la semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril 2014, les boulangeries participantes ont mis à disposition de leur clientèle des conseils pour mieux conserver le pain frais et des fiches-recettes pour réutiliser le pain dur. Ces boulangeries étaient signalées par une affiche en vitrine, informant de leur engagement dans cette démarche.

Cette opération a officiellement été lancée par Monsieur Pierre GSELL, Président de l'ADMD et de la Commission de l'Environnement du Conseil Général du Haut-Rhin, le 18 mars 2014 dans le laboratoire de boulangerie du CFA Marcel Rudloff à Colmar.

=> Fiche Projet A2FP42 Gaspillage pain_68

- Eco-organismes Eco-Mobilier et VALDELIA: contact avec l'opérateur désigné par les éco-organismes, la société Cernay Environnement, et information des EPCI lors de la réunion de l'ADMD et des services du Département concernés.
- Secteur de l'ESS / le RELAIS Est : contact a été pris avec le RELAIS Est, qui organise la collecte, le tri et la revente de vieux vêtements. Le développement de ce créneau du réemploi et donc de la Prévention a été examiné et des actions concrètes sont en programmation.

Axe 5 – Intégrer la Prévention aux observatoires départementaux

Actions 5.1 – Suivi de la réduction des déchets ménagers

Actions 5.2 – Observer l'évolution des comportements